

En cette rentrée, « l'université de Caen revit »

La conférence de presse de rentrée de l'université, hier, concernait essentiellement le come-back des étudiants sur les campus. Les conditions de ce retour à la quasi-normalité ont été précisées.

Un campus qui « revit »

« **Regardez par la fenêtre, cela fait vraiment plaisir à voir !** » Du 3^e étage du bâtiment de la présidence, où s'est tenue la conférence de presse de rentrée de l'université de Caen Normandie (Unicaen), les allées et pelouses du campus 1 affichaient, hier, un visage que l'on n'avait plus vu depuis longtemps.

Sous un soleil inespéré, des dizaines d'étudiants déambulaient d'un bâtiment à l'autre, visiblement ravis de (re)découvrir ce site qui leur était quasiment interdit depuis de longs mois. « **L'université revit**, se réjouit le président d'Unicaen, Lamri Adoui. **Preuve en est, la participation massive de nos étudiants aux réunions de rentrée.** »

Le masque : non dehors, oui dedans

Si les sourires des étudiants sont aussi expressifs, c'est en partie parce qu'ils ne sont plus cachés par des masques. À l'extérieur du moins. « **À l'intérieur des bâtiments, le port du masque est obligatoire**, indique la direction de l'université. **Et fortement conseillé dans les files d'attente.** »

100 % de présentiel

Le principe de cette rentrée est le 100 % présentiel. Le passe sanitaire et les restrictions de jauge ne sont pas d'actualité à l'entrée des salles de cours et amphithéâtres, des bibliothèques universitaires, des installations sportives du Suapps (service interuniversitaire des activités physiques) et des salles d'activités culturelles. « **À condition, toutefois, que l'ensemble de ces activités ne concernent que des membres de la communauté universitaire** », précise Lamri Adoui.

Le passe sanitaire sera en revanche exigé lors des manifestations festives ou culturelles, ou à l'occasion de cérémonies qui accueillent du public extérieur, « **dès que cet événement rassemble plus de 50 personnes** », précise le président.

Le distanciel, c'est fini

Il n'est plus possible de suivre les cours à distance. « **Notre volonté est de ramener la totalité des étudiants sur les campus** », confirme Lamri Adoui. Jusqu'à nouvel ordre, tous les cours seront dispensés sur site, sans retransmission vidéo.

Une vaccination massive

Si les règles sanitaires se sont considérablement assouplies, « **c'est parce que le taux de vaccination des 18-22 ans est particulièrement élevé en Normandie**, assure Géraldine Bodet, directrice générale des services à l'université. **92,5 % d'entre eux ont reçu une première dose et 75 % présentent un schéma vaccinal complet** ».

Néanmoins, des campagnes de vaccination vont être programmées régulièrement sur l'ensemble des campus de l'université de Caen Normandie. Quant aux personnels de l'université, « **une enquête anonyme est en cours afin de déterminer le nombre de personnes vaccinées** ».

Effectifs en hausse

L'université de Caen enregistre à ce jour 24 300 inscriptions, « **soit 1 050 de plus que l'année dernière à la même époque** ». En toute logique, le chiffre de 33 400, atteint en 2021, devrait être dépassé en 2022.

Les bourses en partie payées

« **À ce jour, 60 % des 40 000 étudiants boursiers ont été payés** », informe la directrice du Crous Normandie (Caen et Rouen), Virginie Catherine. Pour ces étudiants, le tarif des repas dans les restaurants universitaires est fixé à 1 €. Il est de 3,30 € pour les autres.

Jean-Philippe GAUTIER.



Lamri Adoui, président de l'université de Caen Normandie, entouré de Virginie Catherine, directrice du Crous Normandie, et de Théo Lesénéchal, vice-président de l'université représentant des étudiants. Ouest-France